



UNIVERSITÉ DES ANTILLES

**DOCTEUR *HONORIS CAUSA* DE
L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES :
LE PROFESSEUR RALPH LUDWIG**

**DU 03 AU 04 NOVEMBRE
2022**



**PROFESSEUR MICHEL GEOFFROY
PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES**



**RALPH LUDWIG PROFESSEUR DE
PHILOLOGIE ROMANE UNIVERSITÉ MARTIN
LUTHER HALLE-WITTENBERG, ALLEMAGNE**

“

Le titre de docteur honoris causa a été créé en 1918 pour rendre hommage à des personnalités étrangères qui mettent en lumière et font écho aux valeurs de l'Université par leur contribution au monde des idées, de la culture, des arts et des sciences.

Notre université, sur les sollicitations de la Faculté Roger Toumson, en collaboration avec le Centre de Recherche Interdisciplinaire Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines (CRILLASH), et après avis du Ministère des Affaires Étrangères, a choisi de distinguer Monsieur Ralph LUDWIG, Professeur de Philologie romane.

Inspirant en Allemagne, au sein de la prestigieuse université Martin Luther de Halle-Wittenberg, cette soif de connaissance et d'étude de la littérature et de la langue créoles, le professeur Ralph Ludwig a apporté une importante contribution à l'équipement scientifique et pédagogique de la langue créole notamment à travers la 2e édition du dictionnaire du créole guadeloupéen. Homme de terrain, professeur invité à l'UAG et à La Sorbonne, il a également su étudier le créole martiniquais et les autres créoles des petites Antilles. Romaniste de formation, il est aujourd'hui considéré comme l'un des plus éminents spécialistes de la langue créole.

L'université des Antilles entend honorer ce créoliste reconnu, de l'une des plus hautes distinctions universitaires françaises.



UNIVERSITÉ DES ANTILLES
CAMPUS DU CAMP JACOB - SAINT-CLAUDE
FACULTÉ ROGER TOUMSON AMPHITHÉÂTRE
GERTY ARCHIMÈDE

PROGRAMMATION

10 H 00

Inaugurale poétique et musicale*

10 H 05

Allocution d'ouverture

par le Professeur Michel Geoffroy, Président de l'université des Antilles

10 H 20

Éloge de Monsieur Ralph Ludwig, Professeur de philologie romane à
l'université Martin Luther à Halle-Wittenberg

-par le Professeur Gerry L'Etang, directeur du CRILLASH
-par M. Pascal Nanhou, Doyen de la faculté Roger Toumson

10 H 40

Intermède poétique et musical*

10 H 45

Remise des insignes

suivie de la réponse de Ralph Ludwig, Professeur de philologie romane à
l'université Martin Luther à Halle-Wittenberg

11 H 00

Discours de clôture

par Mme le professeur Célia Jean-Alexis, vice-présidente du pôle
Guadeloupe

*Les intermèdes poétiques et musicaux sont assurés par la Mission Vie des
Campus de l'université des Antilles



UNIVERSITÉ DES ANTILLES
CAMPUS DE SCHOELCHER
AMPHITHEATRE H. SELLAYE
LE 4 NOVEMBRE 2022

PROGRAMMATION

DEBUT DE LA MANIFESTATION 18H00

Les intervenants se succéderont selon l'ordre suivant :

- Allocution par M. Pascal NAHNOU, Doyen de la Faculté Roger Toumson, représentant du Président de l'Université des Antilles
- Allocution par M. Laurent MANIRY, Vice-président du pôle Martinique
- Eloge de Monsieur Ralph LUDWIG, Professeur de philologie romane à l'Université Martin Luther à Halle-Wittengerg par le Professeur Gerry L'ETANG, Directeur du CRILLASH

CONFERENCE

du Professeur Ralph LUDWIG, Docteur Honoris causa
sur le thème :

**"Les Lumières, l'abolition de l'esclavage et le créole : le mystère du
clivage entre l'oral et l'écrit"**



**PROFESSEUR MICHEL GEOFFROY
PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES**

Nous sommes réunis aujourd'hui au sein de l'amphithéâtre Gerty Archimède pour célébrer la langue de Guadeloupe et de Martinique en honorant d'un doctorat honoris causa un éminent linguiste, titulaire de la chaire de linguistique romane (français et espagnol) de l'université Martin Luther de Halle – Wittenberg. J'ai l'immense plaisir de vous accueillir ici, Professeur Ludwig, au sein de la faculté des lettres Roger Toumson, au milieu de nos étudiants mais aussi entouré de vos pairs de Guadeloupe et de Martinique, qui ont bienveillamment et amicalement fait le déplacement afin de voir vos travaux et votre implication universitaires couronnés par l'enseignement supérieur français.

Vous voilà donc ici en Guadeloupe, un archipel que vous connaissez bien, et dont vous avez si profondément étudié la langue. La langue, cet élément clé de la culture, ce système de signes qui permet d'élargir notre connaissance et d'interagir avec d'autres régions du monde. La langue. Notre langue, la langue créole que vous avez analysée et dont vous avez démontré qu'elle n'était pas limitée à un territoire géographique, à un peuple ou à une communauté, cette langue créole dont vous avez patiemment et soigneusement mis en évidence les variations de sens, les nuances et qui est aujourd'hui notamment grâce à vous, enseignée en Allemagne au même titre que d'autres langues étrangères.

Monsieur le Professeur, c'est à vous que la communauté scientifique doit l'un des premiers Dictionnaire créole – français. C'est grâce aux importants travaux menés avec les éminents Hector Pouillet, Sylviane Telchid et Danièle Bernini-Montbrand, que la richesse du créole de Guadeloupe a pu tenter d'être appréhendée.

Je dis tenter car c'est l'épine dorsale de tout dictionnaire que de révéler des sens toujours nouveaux et ainsi que les auteurs de cet ouvrage l'ont indiqué, le créole de Guadeloupe est riche, pluriel, varié, difficile à circonscrire en un seul volume, tant il varie des Saintes à Marie-Galante en passant par Anse-Bertrand, Vieux-Fort et la Désirade. La réédition à plusieurs reprises de ce dictionnaire toujours augmenté de mots et de sens nouveaux, confirme d'ailleurs l'ampleur de cette tâche inhérente à la constitution d'un dictionnaire de langue.

Parlant de la diversité des créoles, le professeur Jean Bernabé précisait d'ailleurs qu'il n'était pas possible de se référer au créole sans interroger la notion de langage, compétence innée, tout à la fois universelle et diverse, nœud de paradoxes. Selon Bernabé donc, la langue créole est une et diverse.

Je le crois aussi.

Je crois que la langue offre le lien et que le créole est cette langue qui a su réaliser le rêve de la langue toute, racontée par Babel, ce lieu de la confusion des langues où les premiers hommes (ceux qui se sont violemment rencontrés au sein de ces îles à sucre) ont su trouver le chemin de la compréhension nécessaire, l'un de l'autre, à la croisée des langues africaines et européennes.

Le créole, langue neuve, symbole fort et puissant du métissage inhérent à nos sociétés antillaises est un des marqueurs forts de l'identité scientifique de l'université des Antilles. Les études créoles sont de celles qui nous distinguent des autres universités françaises.

À l'université des Antilles, le créole se vit, il palpite, il s'étend. De remarquables universitaires se sont engagés pour le créole en conférant aux enseignants les outils linguistiques et pédagogiques indispensables (dictionnaires, lexiques, monographies), en mettant en place dès le début des années 1990 une licence, un Master, puis un doctorat en langue et culture créoles et en s'engageant en faveur de la création du CAPES et de l'agrégation de langue créole.

Les Professeurs Jean Bernabé, Raphaël Confiant, Robert Damoiseau, Gerry L'Etang, puis Max Bélaïse, Serge Colot, David Khatile et bien d'autres se sont consacrés au développement patient, au déploiement ambitieux, au rayonnement international de la langue créole.

Depuis l'année dernière, la revue Kreolistika analyse les rationalités et les imaginaires créoles, ravivant ainsi la flamme créoliste allumée au temps du GEREK.

Autour de vous, Professeur Ludwig se trouvent donc celles et ceux qui sont habités par la langue tout en l'habitant, et que vous connaissez bien pour avoir travaillé avec eux.

J'ai aujourd'hui une pensée particulière pour le Professeur Raphaël Confiant qui n'a pas pu être présent parmi nous. C'est lui, écrivain illustre et reconnu, professeur émérite de l'université des Antilles, qui a soumis l'idée brillante de la haute reconnaissance de vos travaux par notre université, Professeur Ludwig, et il y a œuvré en lien avec Mme la VPCA, M. le Doyen de la faculté Roger Toumson et M. le Directeur du CRILLASH. C'est au Professeur Confiant que nous devons cette célébration des études créoles aujourd'hui et cette proposition de distinction de vos éminents travaux, Monsieur le Professeur Ludwig. Qu'il en soit remercié.

Il est important que l'enseignement supérieur français sache rendre hommage aux penseurs, aux linguistes, aux professeurs tels que vous M. le Professeur Ludwig.

Après avoir été pendant de nombreuses années, professeur invité de l'université des Antilles et professeur invité de la Sorbonne, il est temps pour l'université des Antilles de saluer la renommée et la portée de vos travaux internationaux sur la langue créole.

Pour rappel, c'est partir de la dernière moitié du 20ème siècle (1950-1960), que les travaux en langue créole se sont développés aux Antilles grâce à l'engagement de linguistes, d'écrivains, de militants, d'enseignants, de personnalités politiques qui se sont véritablement battues afin que cette langue soit reconnue.

Chacun de ceux qui produisaient alors des pièces poétiques ou théâtrales en créole, des articles ou des romans en créole, des dictionnaires ou des ouvrages de grammaire créole ont concouru à la reconnaissance de la langue. La littérature d'expression créole et les traductions d'œuvres en créole ont permis de déployer la langue et de lui offrir ses lettres de noblesse.

Lorsque Bernabé publie son monumental *Fondal Natal*,

Lorsque Sonny Rupaire publie le recueil poétique *Grand Parad ti cou baton* ou que Monchoachi publie *Bèl Bèl Zobel*,

Lorsque Joby Bernabé se fait aède de la femme, Lorsque Sylviane Telchid et Hector Pouillet publient *Zayann*,

Lorsque Jude Duranty et Hector Pouillet rédigent un dictionnaire des créoles comparés,

Lorsque Raphaël Confiant écrit les romans *Kod Yanm* ou *Bitako-a*, lorsqu'il traduit en créole la Tragédie du roi Christophe de Césaire ou *l'Etranger* de Camus, lorsqu'il rédige des articles ou établit des collaborations en vue d'un dictionnaire,

Lorsque François Marbot publie une incroyable traduction des *Fables* plongeant le lecteur dans la réalité antillaise,

Lorsqu'Alfred Parépou publie *Atipa* en pleine période d'assimilation,

Lorsque Roland Brival offre, à travers *Wouj*, une invitation à un voyage à rebours, sur les chemins du passé,

Lorsque vous, Professeur Ludwig, coordonnez *Écrire la parole de nuit, la nouvelle littérature antillaise*,

La valeur de la littérature en créole s'accroît.

Et l'opportunité de la langue se fait jour.

Au progrès des libertés, votre trajectoire, cher Professeur Ludwig, offre cet optimisme, cette croyance que l'universalisme n'exclut pas les particularismes.

De Halle à Saint-Claude, en passant par Schoelcher demain, votre parcours doit être lu comme une invitation à relever avec alacrité les défis de nos cheminements intellectuels et linguistiques.

Parce que comme l'indique l'immense Sonny Rupaire *Kwè mwen, lapenn vo !*

“



**PROFESSEUR GERRY L'ÉTANG
DIRECTEUR DU CENTRE DE RECHERCHE
INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, LANGUES,
ARTS ET SCIENCES HUMAINES (CRILLASH)**

Il existe une tradition de créolistique allemande, de linguistique créole allemande. On peut en citer trois figures. D'abord Hugo Schuchardt, qui dès la seconde moitié du XIXe siècle, depuis, entre autres, l'université de Halle-Wittenberg près de Leipzig, s'est imposé comme l'un des pères de la créolistique mondiale, en observant l'émergence des créoles dans la perspective de la dynamique des langues. Il y a aussi la regrettée Annegret Bollée, récemment décédée, Professeur à l'université de Bamberg, dont la contribution à l'histoire, au relevé lexical des langues créoles indianocéaniques et atlantiques, et à la codification écrite du créole Seychellois, est immense. Et puis il y a celui qui nous intéresse plus particulièrement ici : Ralph Ludwig.

Le Professeur Ludwig enseigne à l'université Martin Luther de Halle-Wittenberg, dans cette même institution où travaillait Hugo Schuchardt et où il est titulaire de la chaire de philologie romane (orientation français et espagnol). Son apport à l'étude du créole s'inscrit dans une perspective écolinguistique. Il s'est penché sur le passage de l'oral à l'écrit des créoles à base lexicale française de la Caraïbe, auquel il a consacré son habilitation à diriger des recherches. Ses nombreux articles, qu'il a produit seul ou en collaboration, avec, notamment, une autre créoliste allemande, Sibylle Kriegel, ou avec son épouse Florence Bruneau-Ludwig, portent principalement sur les créoles de cette zone, particulièrement sur le guadeloupéen, et témoignent de son intérêt pour les relations, les tensions entre parole créole et parole française.

Ralph Ludwig est également co-auteur du « *Dictionnaire créole-Français [de Guadeloupe], avec un abrégé de grammaire créole et un lexique français-créole* », co-écrit avec Danielle Montbrand, Hector Pouillet et Sylvianne Telchid.

Il est aussi un amoureux de la Guadeloupe, où il bénéficie de solides amitiés, comme celle de ce Trésor national vivant de Guadeloupe qu'est Hector Pouillet, autre passionné des langue et culture créoles.

Ludwig fréquente en outre assidument la Martinique, où il s'était lié à cet autre créoliste qu'était le Professeur Jean Bernabé, d'heureuse mémoire, fondateur du GEREC puis du CRILLASH, le Centre de recherches interdisciplinaires en lettres, langues arts et sciences humaines de l'université des Antilles, que je représente ici. Il retrouve encore en Martinique son complice Raphaël Confiant, auteur d'un autre dictionnaire, celui du créole martiniquais, et écrivain qu'on ne présente plus. Enfin, Ralph Ludwig est un ami du CRILLASH, auquel il apporte une collaboration précieuse et renouvelée.

Le Professeur Ludwig est aussi un spécialiste de la littérature francophone des Caraïbes. Son érudition et ses travaux sur ce plan sont conséquents. Il a par exemple lu toute la littérature franco-caribéenne du XIXe siècle. Ces qualités en font un prescripteur d'écrivains guadeloupéens, martiniquais, haïtiens contemporains, comme en atteste le recueil de nouvelles d'auteurs de la Caraïbe : *Ecrire la parole de nuit*, qu'il a publié chez Gallimard, dont il a composé l'introduction et qui a rencontré un succès extraordinaire : plus de 12 000 exemplaires écoulés. Il réitère l'expérience avec la publication récente d'un autre volume : *L'Errance et le Rire - Un nouveau souffle de la littérature antillaise*, avec une couverture magnifiquement illustrée par un tableau du grand peintre haïtien Edouard Duval Carrié.

Je voudrais maintenant, pour terminer, saluer la présidence de l'université des Antilles, son Président, le Professeur Michel Geoffroy, sa vice-présidente, Laura Cassin, et la vice-présidente du pôle Guadeloupe, le Professeur Célia Jean-Alexis Et saluer encore le conseil de la faculté Roger Toumson et son Doyen Pascal Nanhou. Les saluer pour avoir permis cette remise du Doctorat Honoris Causa de l'université des Antilles à Ralph Ludwig.

Il peut y avoir plusieurs motifs pour l'attribution d'un Doctorat Honoris Causa. Ici, il ne s'agit pas seulement de distinguer un intellectuel considérable. Il s'agit aussi de célébrer un épris de la Guadeloupe et de la Martinique, quelqu'un venu d'ailleurs qui a déployé une empathie, une sympathie pour nos sociétés. Et qui, en valorisant le *nannan* de nos lieux, leurs langue et culture créoles, en exposant également ce que nous réussissons de mieux, notre littérature, *ba nou fos-la*. Il s'agit donc aussi d'honorer *an boug ki ba nou fos-la*.



PASCAL NANHOU
DOYEN DE LA FACULTÉ ROGER TOUMSON

La remise d'un doctorat Honoris Causa demeure tout à fait exceptionnelle dans l'histoire de l'université des Antilles, anciennement université des Antilles et de la Guyane. Si je ne m'abuse, c'est la première fois qu'une telle distinction est décernée : vous comprendrez que je m'enorgueillisse que la faculté Roger TOUMSON accueille un tel événement, un peu moins de deux ans après sa création !

Je suis d'autant plus ravi que le récipiendaire de cette prestigieuse récompense, l'éminent universitaire que nous honorons aujourd'hui, n'est autre que Monsieur le Professeur Ralph LUDWIG ! Cher Professeur LUDWIG, si l'on se réfère au cadre législatif draconien définissant les critères d'attribution du titre de docteur Honoris Causa, on apprend qu'il peut être conféré, je cite : « *A des personnalités de nationalité étrangère en raison de services éminents rendus aux arts, aux lettres, aux sciences et techniques, à la France ou à l'établissement qui décerne le titre.* » Diantre ! Voilà qui en impose, mais qui, au fond n'étonnera guère ceux qui s'intéressent un tant soit peu à la créolistique, tant votre nom est prononcé avec déférence par les spécialistes de la question. On reste en effet confondu par la profusion et la densité de vos admirables travaux sur les créoles, champs d'expertise auxquels on ne saurait se confronter avec dilettantisme. Aussi me contenterai-je de quelques observations liminaires très générales, avant de m'adresser plus directement à vous, si cela vous agréé.

Qu'en est-il aujourd'hui de nos créoles ? Certaines hypothèses hardies font remonter leur origine à l'ancienne Égypte et à la Mésopotamie : le béotien que je suis se gardera bien de discuter du bien-fondé scientifique de ces théories. Cependant, qu'on puisse leur allouer une provenance mémoriale atteste que les langues créoles demeurent par certains aspects *terra incognita*, et que des pans entiers restent à explorer... Langues créoles qui, par ailleurs, vivent et évoluent, subissant notamment les assauts de l'anglais, à l'instar de la langue française...

En tout état de cause, pour les nouveaux arrivants, les langues créoles constituent encore un outil non négligeable de socialisation, toujours dans

l'acceptation de la différence. Liberté, égalité, fraternité : Aimé le Grand (vous me pardonnerez de parler de Césaire comme on parle du Roi-Soleil ou d'Alexandre !) Aimé le Grand disais-je, considérait qu'il fallait rajouter au triptyque fondateur de la nation française le vocable « identité », au sens de reconnaissance d'une altérité souvent récusée dans l'histoire tragique qui est la nôtre. Voilà qui fait curieusement écho au concept de la « diversité » cher à Jean BERNABÉ. De fait, la dédicace de Raphaël CONFIANT dans son ouvrage *Ravines du devant-jour*, ne dit pas autre chose : l'auteur en effet s'adresse je cite : « *A tous les petits chabins de la terre* », c'est-à-dire à tous les sang-mêlé, autrement dit, à l'ensemble des habitants du globe, peu ou prou.

Langue à la fois du colon, de l'opprimé, de l'immigré, il faut reconnaître au créole une sorte de plasticité ethnologique. Il instaure aussi dans les rapports humains une convivialité presque immédiate en nivelant subtilement toute hiérarchie sociale. Cette volonté assumée d'embrasser le genre humain dans son ensemble nous permet d'esquisser une définition grossière de la langue créole, dont la fonction première est d'inclure, mais pas d'assimiler : le créole n'est pas uniquement, contrairement à ce d'aucuns ont pu affirmer, un espéranto avec une dimension historique ou anthropologique... il est bien plus que cela : le créole est l'exacte antithèse du mythe de Babel, c'est une utopie langagière fonctionnelle, en action, mais c'est avant toute chose la traduction d'une résilience, d'un refus de la rancœur et de la désespérance : nos créoles, Mesdames et Messieurs, sont l'expression linguistique d'un humanisme triomphant ! Là est leur force ! Là est leur grandeur !

Ainsi, la créolisation du monde - que d'aucuns appellent mondialité ou mondialisation- est dans l'ordre des choses : que nos archipels en soient les épicores n'est que justice. À cela, enfin, il y a une explication qui, pour audacieuse qu'elle soit, reste plausible. Il y a dans l'histoire littéraire, je ne vous apprend rien, un courant lié à nos territoires : c'est la littérature des antipodes, littérature des îles bienheureuses. Dès lors qu'on la débarrasse de son exotisme de pacotille et que l'on fait fi des projections fantasmagoriques dont elle était l'objet, cette représentation de nos territoires, essentiellement romanesque ou poétique, conservait cependant un fond d'authenticité, notamment dans ses aspects descriptifs d'une topographie extra-ordinaire.

De fait, je doute que l'athée le plus farouche n'ait pas ressenti comme un frisson de religiosité, même fugace, à la vision d'une aurore tropicale à la magnificence byzantine ! La beauté surréelle de nos îles nous invite à penser qu'elles sont probablement des reliques terrestres de l'Éden originel ; du Paradis perdu, de modernes avatars où le Créateur aurait pris ses quartiers ; Dieu d'éternité à la splendeur métisse, dispensant à tous sa bonté rédemptrice, montrant à chacun la voie du pardon et non pas de l'oubli, un Dieu dont le créole est la langue maternelle !

Revenons à présent à vous, Cher Professeur LUDWIG.

Tout à la joie de notre célébration, je m'en voudrais cependant d'éluider l'ampleur colossale de la tâche qui fut la vôtre. Est-il besoin de le rappeler ? Est-il besoin de rappeler la sinuosité du sentier et l'âpreté des combats ? Certes, tout cela semble bien lointain aujourd'hui, à l'heure du CAPES et de l'agrégation de créole, mais nous conservons tous en nous quelque réminiscence de ce temps où nous subissions les affres d'une diglossie radicale, écartelés entre acrolecte et basilecte, pour reprendre la terminologie propre à la sociolinguistique ...

Mémoire collective, mémoire intime : les deux s'entremêlent à l'évocation nostalgique d'une mélodie familière : « *Adieu foulards, adieu Madras* » et notre enfance réapparaît... C'est l'époque où les créoles martiniquais et guadeloupéens sont déconsidérés, mis au ban d'une société « francophilâtre » passez-moi l'expression. Alors même que la langue créole avait été un puissant vecteur d'intégration sociale pour plusieurs générations d'immigrés de tout horizon, elle était désormais honnie. Mais elle n'avait pas rendu les armes : comme une belle endormie, la langue créole attendait patiemment son heure, espérant qu'on la sorte de sa gangue et qu'on pénètre ses arcanes ! Ce fut à ce moment-là que survint le Groupe d'Etudes et de Recherches en Espace Créolophone, le GEREK, en cette glorieuse année 1975. Savants, érudits, intellectuels, passionnés, patriotes : tous poursuivaient le même but : structurer grammaticalement la langue ! En fixer la syntaxe, en accroître le lexique et, ce faisant, en souligner la complexité. Tout ce labeur se fit dans la durée et se heurta à des oppositions endogènes et exogènes, les plus virulentes n'étant pas celles que l'on croit !

Vos compagnons d'armes se nommaient Jean BERNABE, Raphaël CONFIANT, Hector POULLET, entre autres. Jean, Raphaël, Hector : je note à cet égard que l'onomastique, déjà, prédisait vos succès. Un prophète inspiré ayant baptisé le Christ, un archange guérisseur de l'humanité, et un prince troyen mythique : excusez du peu ! Toujours est-il que vous rejoignîtes le GEREK avec enthousiasme, respect et presque dévotion, sans doute conscient de la solennité et de l'ambition du projet devenu votre entre-temps !

Une mue lente s'opéra : nos créoles, que l'on qualifiait trop hâtivement sans doute de baragouin, de pidgin, assignés aux frontières linguistiques les plus fangeuses, devinrent des langues régionales suffisamment dotées pour la didactique, les sciences, la recherche...

On songe naturellement au vers de Baudelaire : « *J'ai pétri de la boue et j'en ai fait de l'or* ». Cette merveilleuse transmutation fit de vous et de vos confrères des thaumaturges, ou peut-être les dignes héritiers de Nicolas FLAMEL. Aviez-vous découvert la Pierre philosophale ? Nous ne le saurons jamais !

Que l'on ne mésestime pas la haute portée symbolique de votre démarche scientifique, ni son caractère sacré, quasiment mystique : l'expansion du GEREK est consubstantielle à une revendication identitaire lancinante, éperdue, douloureuse... Mais - et vous me pardonnerez je l'espère ces poncifs - comment faire peuple sans un idiome commun ? Comment se targuer d'être dépositaire d'une culture, sans véhicule adéquat ? Oserais-je rappeler ici l'importance de la parole ? Songeons à Césaire : « *Ma bouche sera la bouche des malheurs qui n'ont point de bouche, ma voix, la liberté de celles qui s'affaissent au cachot du désespoir.* » Songeons également au texte biblique, et au Prologue fameux de *L'Evangile selon Saint Jean* :

« *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu.* »

Ainsi, Cher Professeur LUDWIG, en restituant leur langue à nos peuples aphasiques, vous nous avez grandis ! A la barbarie de l'Histoire coloniale vous avez opposé vos armes lumineuses brandies pacifiquement !

Et vous avez ainsi versé un onguent bienfaisant, puissant viatique, sur nos âmes tuméfiées, nos cœurs endoloris, à nos corps moribonds rendant force et vigueur !

Mais, par-dessus tout, vous avez insufflé à notre langue créole, à notre Excalibur, une légitimité nouvelle ! À présent que nous voilà dessillés, les choses prennent tout leur sens ! Pour celui qui croit en la métempsychose, (c'est le cas de votre serviteur !) vous n'êtes pas le Professeur Ralph LUDWIG !

Sous les oripeaux du très honorable universitaire, linguiste émérite, philologue hors-pair, je vois, moi, Perceval, Gauvain ou Galaad !

Je vois l'un de ces preux du temps de Charlemagne ! Aussi, tout chevalier mérite cérémonial :

Je vous adoube donc au nom de CHAMOISEAU, de GLISSANT, de TELCHID !

Au nom d'Eugène MONA et de Marcel LOLLIA !

Au nom de MACKANDAL, d'IGNACE et de PEPIN !

Au nom de NAINSOUTA, de Bettino LARA !

Au nom de PAREPOU et de tous ses émules !

Au nom de LOUVERTURE et de DELGRES, enfin !

Cher Professeur LUDWIG, vous voilà adoubé : votre confrérie, grandiose et infinie, c'est celle du genre humain ! Votre Graal : la noble reconquête de notre dignité bafouée !

À vous, paladin des créoles, notre immense gratitude ! Pour avoir, de nos peuples, sondé le grand mystère, pour avoir, au monde, révélé sa beauté, recevez nos hommages, chaleureux et sincères !

Et pour sceller ce pacte d'honneur et d'amitié, plus qu'un cousin germain, devenez notre frère !



**PROFESSEUR CÉLIA JEAN-ALEXIS
VICE-PRÉSIDENTE DU PÔLE UNIVERSITAIRE
RÉGIONAL DE LA GUADELOUPE**

C'est l'ensemble du pôle Guadeloupe qui se réjouit de partager ce moment symbolique pour toute la communauté universitaire des Antilles.

Demain, mon homologue, le vice-président du pôle Martinique accueillera notre nouveau Docteur *Honoris causa* pour une conférence qui s'annonce magistrale sur le thème des lumières, de l'abolition de l'esclavage et de la langue créole : le mystère du clivage entre l'oral et l'écrit.

C'est un plaisir d'honorer Monsieur le Professeur Ralph Ludwig sur le pôle Guadeloupe de l'université des Antilles, plus précisément au sein de la faculté Roger Toumson. Faculté pour laquelle les lettres, les langues et les humanités sont le cœur des activités aussi bien sur le plan pédagogique que sur le plan de la recherche.

L'une des richesses de l'université est sa capacité à tisser des liens internationaux. Monsieur le professeur vous en êtes un exemple fort.

L'université est une communauté formée autour des savoirs, de la compréhension du monde et autour de la transmission vers ceux qui apprennent, qui étudient et préparent l'avenir.

Ici, à l'université, notre ambition est de promouvoir les Antilles du savoir.

Avec vos travaux en collaboration avec les enseignants-chercheurs de l'université des Antilles, dont certains sont ici présents, mais aussi avec des spécialistes fameux du créole, vous avez apporté un éclairage significatif de la langue et vous l'avez transportée en Europe.

Ces travaux ont des impacts considérables : la connaissance de la langue créole, la transmission à nos étudiants, ces enfants du territoire guadeloupéen et martiniquais.

On ne fait jamais rien réellement seul et la logique d'équipe scientifique dans laquelle vous vous êtes inscrit a permis la rédaction de votre œuvre la plus

marquante à mes yeux, le dictionnaire créole-français qui est selon moi d'une importance capitale. Il effectue le passage d'un code lexical à un autre, du créole au français et du français au créole, on y a recours dans notre quotidien et il propose des équivalences fiables pour la langue source.

Monsieur le Professeur, le monde de la recherche a besoin de personnalités comme vous qui contribuent à inspirer, à mobiliser, à donner foi et enthousiasme dans le savoir et dans l'avenir.

La faculté Roger Toumson, en lien avec le laboratoire CRILLASH qui est positionné sur les deux territoires de Guadeloupe et de Martinique, tourné vers la Caraïbe, l'Europe, l'Afrique et les Amériques, a fait le choix de vous honorer et ce souhait a été approuvé par le conseil d'administration de l'université et par M. le Président de l'université des Antilles qui a permis qu'il se réalise.

Professeur Ludwig, vous remettre cette prestigieuse distinction, l'une des plus hautes de l'enseignement supérieur français, aujourd'hui gratifie l'université des Antilles. Elle lui offre une visibilité indéniable aux Amériques et en Europe où vous œuvrez chaque jour afin que rayonne notre langue.

Vous remettre ces insignes de Docteur *Honoris Causa* encourage également la collaboration internationale scientifique de chercheurs de différentes aires géographiques et disciplines. Oui, il est possible d'être un éminent spécialiste reconnu du créole de Guadeloupe, en Allemagne. Je suis ravie que cette cérémonie solennelle ait lieu sur ce beau site du camp Jacob, riche en savoirs et en chercheurs passionnés.

Je remercie tous ceux qui ont œuvré à la réalisation et au succès de cette cérémonie, au niveau de la Faculté Roger Toumson, du CRILLASH mais aussi de la mission Vie des campus.

Monsieur le Professeur Ludwig, en vous conférant le titre de Docteur *honoris causa* de l'université des Antilles, nous avons voulu inscrire à notre tableau d'honneur un parcours, un engagement qui font écho à l'idée que nous nous faisons ici de l'excellence scientifique.

Votre image sera à partir d'aujourd'hui pleinement associée à notre université, au sein de laquelle vous œuvrez depuis des décennies.

Au nom du pôle Guadeloupe, Monsieur le Professeur Ralph Ludwig, docteur *Honoris Causa* de l'université des Antilles, je vous adresse mes vœux chaleureux de bienvenue.

Cette université est désormais la vôtre !